

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
16/05/2019	16/05/2019	2019/3608

1. Intitulé du projet

Création d'une plateforme logistique à Courcelles-lès-Lens par la société VIRTUO INDUSTRIAL PROPERTY

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1°a - Installations Classées pour la Protection de l'Environnement 39.Travaux, construction et opérations d'aménagement	Entrepôt couvert soumis à enregistrement pour les rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663 et 1511; soumis à déclaration pour les rubriques 2910.A et 2925. Construction d'un bâtiment d'environ 22 415 m ² sur une assiette foncière de 52640 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société VIRTUO INDUSTRIAL PROPERTY envisage la réhabilitation d'un site de formation aux métiers de la construction qui a pour objectif d'accueillir une installation logistique située sur la commune de Courcelles-Lès-Lens.

Le bâtiment comportera 4 cellules de stockages séparées par des murs coupe-feu et d'une surface unitaire entre 5 318 et 5 350.9 m² sur une hauteur au faîtage de 13.63 m. A cette zone d'entrepôt sont associés des bureaux et locaux sociaux ainsi que de locaux techniques (chaufferie, local de charge, local sprinkler, un local transfo et un local TGBT) ainsi qu'un parking de stationnement de 50 places VL. Il est prévu un trafic de 100 PL/J.

Actuellement, le centre de formation est exploité (formation à la construction, à la conduite de véhicules de chantier, etc...). Il existe des constructions en béton issues de l'utilisation précédente du site (formation de maçons), il est prévu que le propriétaire actuel les démantèle avant la cession du site.

En phase travaux, il n'est pas prévu de démolition. Le terrain sera nivelé pour répondre aux besoins d'écoulements et de stockages des eaux de voiries. L'objectif est d'assurer un équilibre entre les déblais et les remblais.

4.2 Objectifs du projet

Cette installation sera exploitée dans le cadre de baux locatifs, par un ou plusieurs utilisateurs à ce jour indéfinis. La commune de Courcelles-Lès-Lens constitue un point de localisation stratégique au croisement de l'A1 et de l'A21, et à environ 30km du centre de l'agglomération Lilloise. Cette implantation est optimale pour des activités de transport et de logistique nécessitant une desserte d'axes routier majeurs. Le projet de la société VIRTUO INDUSTRIAL PROPERTY s'inscrit dans une logique de développement durable par la réutilisation d'un site en activité et par l'optimisation du foncier disponible.

Il est également prévu que ce site soit labellisé par une certification écologique BREEAM Good.

Le bâtiment sera construit et exploité selon les prescriptions de l'arrêté du 11/04/2017 et les éventuels autres arrêtés types liés aux rubriques soumises à déclaration.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dépose des demandes d'autorisations en juin 2019

Obtention du PC et de l'arrêté d'exploiter en Novembre 2019

Démarrage des travaux après purge du PC en avril 2020.

Durée des travaux : 10 mois pour une livraison en février 2021

Le projet fera l'objet de travaux en plusieurs phases successives. Une charte de chantier vert assurera la bonne gestion de ce dernier notamment sur les sujets liés aux envols de poussières, bruit ou gestion des déchets, etc.

- Phase de terrassement, plate-formage et VRD :

Lors de cette phase, le terrain va être préparé afin d'accueillir la plateforme du bâtiment, les voiries et les bassins de rétention. l'objectif est d'avoir un équilibre déblais/ remblais sans évacuation de matériaux.

- Phase de construction du bâtiment et des locaux techniques :

L'ensemble des éléments de structure, murs, toitures, fait l'objet de préfabrication.

Ainsi aucune consommation d'eau et production de béton ne sera effectuée sur site.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment est conçu pour une activité de logistique.

L'activité logistique se caractérise par 4 grandes phases reprises ci-après :

- La réception des marchandises ;
- Le stockage ;
- La préparation des commandes et le chargement des marchandises ;
- Les expéditions et livraisons.

Les marchandises reçues et expédiées restent dans leurs emballages d'origine. Les produits stockés seront des produits de grande consommation.

Le bâtiment sera conçu et exploité conformément à l'arrêté du 11/04/2017 relatif aux entrepôts classés sous la rubrique 1510.

Absence de tout stockage de matière dangereuse.

Le stockage se fera sur une hauteur maximale de 11,3 m.

Le trafic engendré sera de 50 véhicules léger/jour et 100 poids-lourds/jour.

L'établissement est conçu pour accueillir environ 70 personnes.

L'ensemble des cellules seront protégés par une installation sprinkler de type ESFR.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de demande d'enregistrement et de déclaration au titre des ICPE ;

Permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface terrain :	52640 m ²
Emprise au sol du projet :	42.5 %
Surface bâtie :	22 415 m ²
Surface voiries/stationnement	9071 m ² (hors stabilisé des voies pompiers) et 14 164 m ² espaces verts
Surface espaces verts :	
Hauteur acrotère :	13.85 m
Longueur et largeur (maximales) du bâtiment	Longueur : 209 m; Largeur : 103.5 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZI, Rue Copernic
62970 Courcelles-Lès-Lens

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 3° 0 1' 2 1" 79E Lat. 5 0° 2 4' 3 9" 04N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche du site est située 1.87 km au Nord-est la ZNIEFF type I "Pelouses et Bois métallicoles de Noyelles-Godault 310013767". Cette ZNIEFF est séparée du site par l'autoroute A21.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un arrêté de protection biotope la plus proche est "Terril Pinchonvalles" située à environ 14.6 km à l'Ouest du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc le plus proche est le parc naturel régional "Scarpe-Escaut " situé à 3.5 km à l'Est du site.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE de l'Agglo Hénin-Carvin a été approuvé par délibération n°18-162 du 20 décembre 2018 portant approbation des cartes stratégiques du Bruit et du plan de prévention du bruit dans l'environnement de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas répertorié dans l'inventaire BASOL et BASIAS
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné (Consultation du SDAGE Artois Picardie 2016-2021)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit dans un rayon de 2 km autour de l'emprise du projet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La site Natura 2000 la plus proche est la zone "Pelouses métallicoles de la plaine de la Scarpe" située à 1.82 km au nord-est du site. Cette zone NATURA 2000 est séparée du site par l'autoroute A21.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé dans un rayon de 2 km autour de l'emprise du projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'eau potable du réseau d'adduction public (eau de ville) pour les besoins domestiques (sanitaires, salle de pause). Les poteaux incendie seront alimentés par le réseau d'adduction public. L'activité du site (stockage) ne nécessite pas d'utilisation d'eau de process.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage n'est prévu.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas la construction d'un sous-sol donc il n'y pas d'excavations de prévues. Dans tous les cas, un équilibre déblais/remblais est recherché sur l'opération. Les matériaux prélevés seront donc réutilisés in situ.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Si des prélèvements sont réalisés, ils serviront de remblais sur le site. Les matériaux prélevés seront donc réutilisés. Les travaux liés au projet ne seront donc ni excédentaires ni déficitaires en matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site s'implante sur un terrain avec une activité existante. L'activité logistique utilisera les voies de circulations existantes.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 la plus proche est la zone "Pelouses métallicoles de la plaine de la Scarpe" située à 1.82 km au nord-est du site. Cette zone Natura 2000 est séparée du site par l'autoroute A21.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est existant, et de part sa nature à des fins de formation à la construction, est continuellement construit, puis déconstruit, puis reconstruit.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné (consultation du site GEORISQUES Mai 2018).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné (consultation du site GEORISQUES Mai 2018).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Activité logistique en projet. Hormis les gaz d'échappements des véhicules, les rejets de combustion de la chaudière gaz, ou les rejets de combustion de la pompe sprinkler, le site n'emmétra pas de rejets en fonctionnement normal.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun PL ne stationnera en extérieur du site. Une fois dans l'enceinte de l'établissement, les poids-lourds seront dirigés vers un des 20 quais de l'établissement. Ces dispositions permettront de ne pas gêner la circulation sur le site ou sur les voies publiques.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Seule la circulation de poids-lourds se fera à l'extérieur des bâtiments. Toutes les autres activités de manutention se feront à l'intérieur des bâtiments. Sur ce site, les sources de bruit identifiées sont associées à la circulation automobile, notamment la N43 et A21

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Activité logistique en projet avec stockage de matière inerte.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les voiries seront dimensionnées pour les véhicules PL et VL. Il n'est pas prévu d'équipements en extérieur, sources de vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site respectera l'Arrêté du 25 janvier 2013 relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels afin de limiter les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie. Les éclairages extérieurs seront limités aux exigences de sécurité des personnes et à la réalisation des rondes de surveillance, et seront réglés afin qu'ils éclairent uniquement les aires de circulation internes du site, sans créer d'éblouissement sur les aires de circulation externes à l'établissement et sans impact significatif pour le voisinage.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les activités stockage exercées dans les cellules du bâtiment ne seront pas à l'origine de dégagement de fumées ni de poussières ou d'odeurs. Les rejets se résument à des gaz de combustion issus du trafic de poids-lourds sur le site, aux rejets de combustion de la chaudière gaz, et au rejet de la combustion de la pompe sprinkler.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales de voiries seront traitées via un séparateur hydrocarbure avant d'être rejetées dans le réseau de la ville ou évacuées via un bassin d'infiltration. Les eaux pluviales de toiture seront rejetées en direct dans le réseau de la ville ou évacuées via un bassin d'infiltration. Il sera dimensionné pour la gestion d'une pluie de retour 20 ans. Les eaux usées (domestiques) seront acheminées via un réseau séparatif dans le réseau de la ville.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Absence de rejets d'eaux résiduaires.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En matière de déchets, les quantités générées sur le site seront en majeure partie constituées de déchets valorisables (cartons, papiers, bois des palettes). Les boues des séparateurs d'hydrocarbures seront ramassées annuellement et traitées par un prestataire spécialisé.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site existant.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site existant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Une recherche des avis de l'autorité environnementale concernant des projets approuvés sur la commune de Courcelles-Lès-Lens et portant sur des projets pouvant avoir une incidence sur le projet traité ici a été faite le 10/05/2019 sur le site <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Consultation-des-avis-examens-au-cas-par-cas-et-decisions->

Aucun projet existant ou approuvé n'a été identifié.

La zone d'activité est aménagée (proximité avec la route nationale 43 et l'échangeur autoroute A21) afin de permettre une bonne gestion du trafic local.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Des écrans thermiques seront réalisés en façades des cellules en plus des murs séparatifs afin de contenir les effets thermiques, les cellules seront sprinklées.

En terme de gestion des eaux pluviales, la priorité technico-économique est l'infiltration à la parcelle (études en cours). Les eaux potentiellement polluées seront traitées par un séparateur à hydrocarbure avant infiltration.

Il est prévu que ce site soit labellisé par une certification écologique BREEAM Good.

Le bâtiment sera conçu et exploité conformément à l'arrêté du 11/04/2017 relatif aux entrepôts classés sous la rubrique 1510.

Il est prévu sur site la rétention des eaux sur site en cas de sinistres.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le terrain est actuellement viabilisé et occupé par un centre de formation aux métiers de la construction ce qui permet d'éviter toute destruction de milieux naturels ou agricoles. La localisation éloignée d'habitations, permet de réduire les impacts liés au bruit.

La conception et l'exploitation de l'entrepôt respecteront la réglementation concernant les rubriques ICPE pour laquelle l'activité sera soumise.

L'activité ne sera pas à l'origine d'effluents industriels. Aucun stockage de produits chimiques dangereux ne sera réalisé sur le site.

Par conséquent, il n'est pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Carte des enjeux environnementaux (extraite du site) Plan d'ensemble du projet au 1/300ème (référéncé 017-X-05-03)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Paris

le,

16/05/2019

Signature


VIRTUO
INDUSTRIAL PROPERTY
22 rue Paul Belmondo - 75012 Paris - Fra
Tel +33 1 40 21 19 60 / Fax +33 1 40 21 19
SIREN 520 073 628 - RCS Paris